



Commune de Mont-Vully

Automne 2025

Dans ce numéro :

Le mot du Syndic	2-3
Convocation à l'Assemblée communale	4
Budget de fonctionnement 2026	5-7
Budget des investissements 2026	8
Acquisition d'un tracteur multifonction	9
Route de la Sauge—réfection	9
Déviation du collecteur communal	10
Assainissement de deux STAP agricoles	11
Four communal Lugnorre— étude d'étanchéité et projet WC public	12
Réseau Santé Lac	13
Association de Communes Cycle d'Orientation de la région de Morat (CORM)	13
ARA Région Morat	14
Règlement du personnel communal	14
Zone d'activités — prolongation d'un droit distinct permanent	15
Vacances de Noël—fermeture du bureau communal	16
TPF—changement d'horaire	16
Pour Vous - Pour Nous - Pour Tous—recherche livreurs/livreuses	17
Pro Senectute—aide pour remplir les impôts	17
Enquête jeunesse—résultats	18-19
Bibliothèque	20
Vully Tourisme—St-Nicolas	21
Urgence médicale—que faire ?	22
Police cantonale—cambrìolage	23



Le mot du Syndic

Chères citoyennes, chers citoyens de la commune de Mont-Vully,

Nous voilà déjà au terme de ces cinq années, passées à une vitesse incroyable. Durant cette période, nous pensions pouvoir finaliser les projets en cours et proposer différentes améliorations pour le bien de notre communauté. Cependant, entre la volonté et les contraintes, il faut parfois se rendre à l'évidence : certains projets demandent toujours plus de temps pour être amenés à terme.

Du premier au dernier jour, la volonté du Conseil communal a été de travailler avec détermination pour le bien commun.

Nous avons eu la chance de traverser cette législature avec une seule démission. La cohésion au sein du Conseil Communal nous a permis d'œuvrer dans un climat convivial et efficace à la gestion des affaires.

Budget 2026

La prudence du Conseil communal face à la situation financière se voit aujourd'hui confirmée avec la présentation du budget 2026.

Comme vous pouvez le constater, les reports de charges décidés par le Canton impactent considérablement nos finances pour l'année à venir. La prudence restera donc de mise pour les prochains exercices.

Aménagement du territoire

Le Canton nous a assuré que la synthèse des préavis quant à l'enquête préalable du plan d'aménagement du secteur Haut-Vully et l'harmonisation des deux secteurs nous seraient transmises d'ici la fin de l'année 2025.

La suite de ce dossier consistera à exécuter les adaptations demandées par les services de l'État pour permettre la mise à l'enquête ordinaire.

En parallèle et dans l'attente de ce retour, les services cantonaux nous ont transmis de nouvelles directives à intégrer dans nos plans d'aménagement locaux, notamment :

- l'inventaire des boisements communaux;
- ERE (Espaces réservés aux eaux);
- l'adaptation à la nouvelle loi sur la mobilité, qui remet en question notre zone d'activités de Sugiez.

Concernant les ERE, nous avons mandaté des bureaux spécialisés afin de trouver des solutions permettant de limiter au maximum l'impact sur les zones d'habitations. L'analyse est en cours. Le Conseil communal a également pris contact avec le Conseil d'État pour faire valoir la situation de la zone d'activités telle qu'acceptée par la DIME en 2015.

Fait aussi partie de l'aménagement futur de notre territoire le concept de mobilité. Nous souhaiterions avancer plus rapidement, mais les directives cantonales et fédérales nous imposent de respecter plusieurs étapes et obligations.

Aménagements et interfaces de la gare de Sugiez

Le Conseil communal a adressé un courrier au Tribunal fédéral, en date du 8 octobre 2025, afin d'obtenir des informations sur la procédure de recours en cours concernant la gare de Sugiez.

En retour, le Tribunal fédéral nous a indiqué ne pas être encore en mesure de préciser le délai dans lequel le dossier sera traité.

Remerciements

Un grand merci à toutes les personnes engagées dans les différents groupes de travail, Commissions et Conseil des parents.

Ces groupes jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos institutions. Chaque membre y apporte son expertise et des idées constructives, permettant d'élaborer les dossiers avec une vision plus large.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre expertise tout au long de cette législature.

Personnel communal

À l'ensemble de notre personnel communal, un immense merci pour votre travail et votre implication au service du bien-être de nos habitants.

Conseil communal

Merci également à vous, Conseillères et Conseillers communaux, pour votre engagement constant et votre esprit constructif au service de l'intérêt général.

Pour conclure, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, ainsi que de magnifiques fêtes de fin d'année.

Guy Petter, Syndic



Convocation à l'Assemblée communale

CONVOCA T I O N

Les citoyennes et citoyens de la commune de Mont-Vully sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le :

Mardi 9 décembre 2025 à 19h30

à la salle polyvalente de Nant

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 20 mai 2025 (il ne sera pas lu à l'Assemblée. Il est disponible au bureau communal ou sur le site Internet de la Commune <https://mont-vully.ch/>).
2. Budget de fonctionnement 2026
3. Budget des investissements 2026
 - 3.1. Soumis à approbation
 - 3.1.1. Acquisition d'un tracteur multifonction
 - 3.1.2. Rte de la Sauge – réfection
 - 3.1.3. Déviation du collecteur communal
 - 3.1.4. Assainissement de deux STAP agricoles
 - 3.1.5. Four communal Lugnorre – étude d'étanchéité et projet WC public
 - 3.2 Non soumis à approbation
 - 3.2.1. Réseau Santé Lac
 - 3.2.2. Cycle d'orientation région de Morat
 - 3.2.3. ARA région Morat
4. Règlement du personnel communal
5. Zone d'activités – prolongation d'un droit distinct permanent
6. Divers

Le Conseil communal

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'Assemblée peuvent être consultés au bureau communal, durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'Assemblée. Les comptes et les budgets sont également consultables sur notre site Internet.

PS : toute personne qui n'est pas citoyenne de la commune peut participer à l'Assemblée mais doit s'annoncer à son arrivée dans la salle à la Secrétaire communale.

Budget de fonctionnement 2026

Le budget de fonctionnement 2026 de la Commune de Mont-Vully fait apparaître un déficit de CHF 847'234.00, réparti selon la structure suivante :

CHF	21'858'902.-	Revenus
CHF	<u>22'706'136.-</u>	<u>Charges</u>
CHF	847'234.-	Déficit

Globalement, les charges enregistrent une progression annuelle de 2,94%, alors que les revenus n'augmentent que de 0,89%, entraînant ainsi une détérioration du déficit par rapport au budget 2025.

Cette évolution est principalement portée par la hausse des charges de transferts, dont l'augmentation budgétisée s'élève à CHF 834'258.-.

Ce montant concerne principalement les secteurs de la santé, de la prévoyance sociale et de la formation.

Des incertitudes demeurent en raison du contexte cantonal : le Grand Conseil n'a pas encore pu adopter le budget 2026, rendu caduc par le référendum contre la loi sur l'assainissement des finances de l'État (LAFE), loi qui aurait un impact direct et important sur les finances communales, notamment par le transfert de certaines charges du canton vers les communes. Bien que la LAFE ne soit pas entrée en vigueur, le Conseil d'Etat recommande aux communes de tenir compte, pour l'ensemble de 2026, des mesures prévues dans le cadre du PAFE (plan d'assainissement des finances de l'Etat).

Concernant notre Commune, l'impact le plus important concerne les coûts supplémentaires liés à l'aide sociale pour lesquels une hausse d'environ CHF 500'000.- est budgétée.

Par ailleurs, à la suite de plusieurs augmentations successives ces dernières années dues à la croissance démographique, les revenus présentent désormais une certaine stabilité. Les dépenses que le Conseil communal peut maîtriser demeurent également constantes, avec des réductions planifiées dans certains domaines. L'ensemble des services a procédé à une analyse rigoureuse de ses dépenses, ce qui a permis de contenir la hausse de charges dans le budget 2026.

Malgré les incertitudes liées aux cantons, le budget 2026 présente des prévisions fondées sur les données les plus fiables disponibles, tandis que le Conseil communal conserve une approche rigoureuse en matière de revenus fiscaux.

Les deux tableaux suivants présentent la situation détaillée sous deux formats :

- Le budget de fonctionnement par fonction
- Le budget de fonctionnement par nature

Axel Prélaz, Vice-Syndic

Comptes de fonctionnement par fonction						
Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2 044 355	268 855	2 248 570	282 090	2 179 420	298 890
1 Ordre et sécurité publics, défense	753 486	350 711	757 760	82 300	704 310	87 300
2 Formation	6 527 690	411 924	6 584 745	401 400	6 821 490	408 650
3 Culte, sport et loisirs	522 236	24 649	594 172	26 600	579 866	24 600
4 Santé	2 152 768	44 360	2 437 660	500	2 572 485	500
5 Prévoyance sociale	1 908 358	3 516	2 027 036	4 000	2 513 498	4 000
6 Trafic et télécommunication	1 604 440	174 268	1 948 060	183 050	1 826 410	183 900
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2 986 583	2 804 164	3 402 960	3 149 700	3 386 735	3 208 400
8 Economie publique	226 232	14 162	386 380	18 500	372 380	18 500
9 Finances et impôts	1 777 541	17 198 889	1 671 200	17 517 780	1 749 542	17 624 162
Total	20 503 689	21 295 498	22 058 543	21 665 920	22 706 136	21 858 902
Résultat	791 809			392 623		847 234

Comptes de fonctionnement par nature						
Désignation	Comptes 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	2 789 160		3 119 400		3 114 255	
Biens et services	3 937 505		4 516 205		4 253 975	
Amortissement	1 315 568		1 314 750		1 368 600	
Charges financières	137 327		101 200		161 000	
Attributions aux fonds spéciaux	430 145		415 920		383 600	
Charges de transfert	11 743 771		12 391 748		13 226 006	
Subventions redistribuées	38 020		37 000		37 000	
Imputations internes	112 193		162 320		161 700	
Revenus fiscaux	16 114 474		16 438 000		16 510 000	
Taxes et redevances	3 255 285		2 941 900		2 966 100	
Revenus divers	5 020		4 500		4 500	
Revenus financiers (PF)	656 332		670 400		692 250	
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-		351 300		404 100	
Revenus de transferts	1 152 196		1 097 500		1 120 252	
Imputations internes	112 193		162 320		161 700	
Total	20 503 689	21 295 498	22 058 543	21 665 920	22 706 136	21 858 902
Résultat	791 809		392 623		847 234	

Budget des investissements 2026

Le budget 2026 prévoit des investissements nets s'élevant à CHF 820'000.-, un montant inférieur à la moyenne des exercices précédents. Plusieurs projets d'envergure sont actuellement en phase de préparation et devraient être réalisés au cours des prochaines années, en fonction de l'état d'avancement des études préliminaires.

Les projets menés par les Associations de communes (CORM, RSL, STEP région Morat) seront présentés à titre informatif, sans être soumis au vote. Hors de ce périmètre, cinq projets totalisant CHF 476'000.- d'investissement feront l'objet d'une votation lors de l'Assemblée communale.

Il est envisagé que le financement de l'ensemble de ces projets soit assuré par les liquidités communales disponibles. Néanmoins, en fonction de la progression d'autres projets déjà validés par l'Assemblée mais retardés pour des raisons indépendantes de la volonté du Conseil communal, un recours à des emprunts bancaires ne peut être totalement exclu.

Le Conseil communal recommande l'approbation de l'intégralité des objets soumis au vote lors de l'Assemblée communale.

Projets d'investissements 2026

	Montant	taux amort.	amort. annuel
CORM (Cycle d'Orientation Région Morat)	129 500	*	11 935
RSL (Réseau de Santé Lac)	138 500	*	7 865
STEP région Morat	76 000	*	
Four communal Lugnorre	20 000	3%	600
Voirie - Tracteur multifonction	145 000	10%	14 500
Voirie - réfection chaussée Route de la Sauge	140 000	3%	4 200
Eaux usées	60 000	1%	750
Agriculture	111 000	2%	2 220
	820 000		42 070

**Taux individuels définis en fonction des financements spécifiques*

Axel Prélaz, Vice-Syndic

Acquisition d'un tracteur multifonction

Afin de renforcer la polyvalence et l'efficacité de la voirie dans l'entretien du domaine public, le Conseil communal souhaite acquérir un tracteur multifonction. Cet équipement permettra d'assurer toute l'année les tâches variées suivantes:

- service hivernal
- entretien des sentiers pédestres
- fauchage des banquettes agricoles
- soufflage des déchets végétaux
- transport de matériaux

Une partie de ces tâches est aujourd'hui effectuée à l'aide d'un tracteur-tondeuse non adapté à la topographie et typologie de la commune. L'acquisition permettrait de répondre pleinement aux besoins de la voirie, mais aussi de se séparer du tracteur-tondeuse dont les frais d'entretien explosent ces dernières années.

Le tracteur multifonction est un équipement complémentaire au véhicule Unitrack en fonction depuis 2024 dont les tâches et le domaine d'activités sont plus grossiers.

Le Conseil communal vous recommande d'accepter cet investissement d'un montant de CHF 145'000.-.

Swen Rügsegger, Conseiller communal

Route de la Sauge—réfection

Plusieurs portions de la route de la Sauge présentent des dégradations importantes qui nuisent à la sécurité des usagers et accélèrent la détérioration. Cette opération d'entretien vise à prolonger la durée de vie de la chaussée sans engager une réfection complète, plus coûteuse et non nécessaire à ce stade.

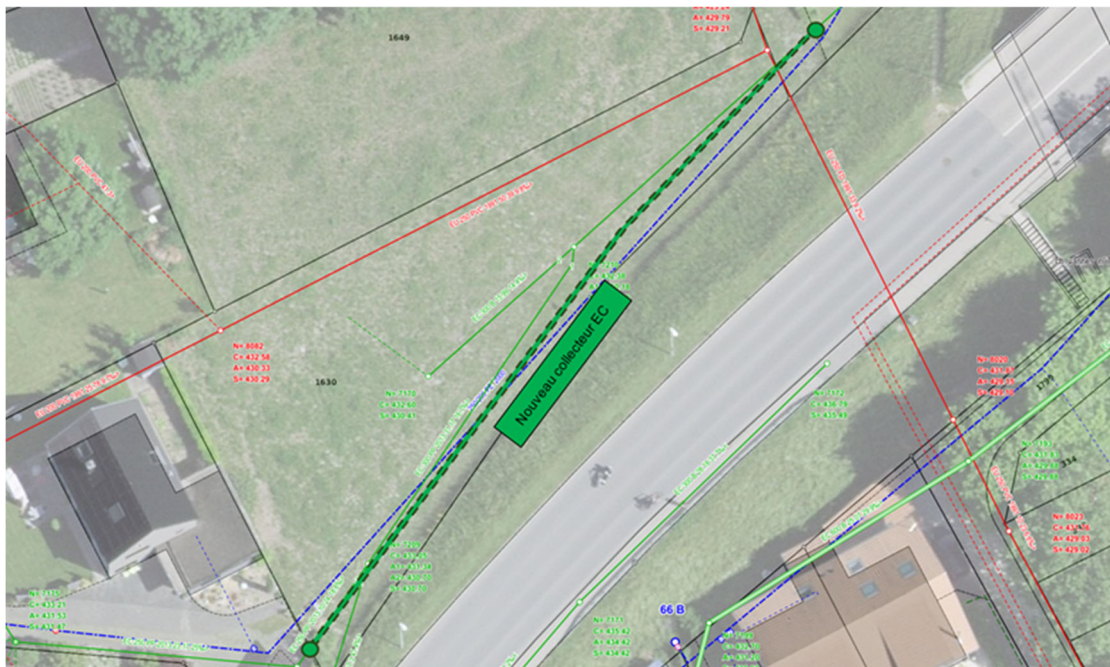
Une planification à long terme peut être envisagée sereinement tout en intégrant la mobilité douce aux réflexions.

Ces travaux permettent de répondre à un besoin concret de sécurité et de conservation du patrimoine routier; c'est pourquoi le Conseil communal vous recommande d'accepter cet investissement d'un montant de CHF 140'000.-.

Swen Rügsegger, Conseiller communal

Déviation du collecteur communal

Pour permettre la construction d'une habitation dans la parcelle inscrite à l'article 1630 RF Mont-Vully, secteur Bas-Vully, le tracé existant du collecteur communal des eaux claires doit être déplacé.



Ces travaux sont à la charge du propriétaire du réseau, en l'occurrence la Commune.

Les travaux pour le dévoiement du collecteur d'eaux claires DN 300, en bordure de parcelle privée consistent en :

- 1 conduite EC DN 315 d'une longueur de 80 m CHF 49'500.-
- 2 nouvelles chambres de visite DN 80 CHF 10'500.-

Montant total, y.c. installation de chantier,
honoraires ingénieur, divers et imprévus CHF 60'000.-

Le Conseil communal vous recommande d'accepter cet investissement d'un montant total
de CHF 60'000.-.

Ralph Erhart, Conseiller communal

Assainissement de deux STAP agricoles

Les stations de pompage d'améliorations foncières (STAP AF) ont été mises en service en 1989. Après 35 ans de service, les équipements sont obsolètes et sujets à des dysfonctionnements. Les commandes des stations de pompage doivent être renouvelées et modernisées, soit les compresseurs et les équipements pneumatiques abandonnés au profit de nouvelles sondes plongeantes. Les pompes doivent être renouvelées, conformément aux derniers rapports d'inspection, qui ont constatés des risques de court-circuit.



Travaux	STAP Les Broillets	STAP Pré de l'Eglise
Assainissement des commandes	CHF 40'100.-	CHF 40'100.-
Remplacement des pompes	CHF 15'400.-	CHF 15'400.-
Total	CHF 55'500.-	CHF 55'500.-

Ce montant permettra l'assainissement des deux dernières STAP de drainage sur le territoire communal.

Le Conseil communal vous recommande d'accepter cet investissement pour un montant total de CHF 111'000.-.

Ralph Erhart, Conseiller communal

Four communal Lugnorre— étude d'étanchéité et projet WC public

Demande d'investissement pour deux études visant à améliorer les infrastructures du village.

État des lieux et diagnostic du four communal de Lugnorre :

La première étude porte sur le diagnostic complet du four communal, afin d'évaluer son état actuel et trouver des solutions aux problèmes d'humidité. Des entreprises spécialisées mèneront des analyses techniques (carottages, sondages, contrôle de matériaux) afin de proposer des travaux d'assainissement.



Création d'un WC public handicapé :

La deuxième étude porte sur un projet de création d'un WC public. Un architecte serait mandaté pour définir les besoins, l'exploitation et l'intégration du futur équipement, en lien avec le four communal.

Planification et perspectives

L'ensemble de ces démarches s'inscrit dans le cadre de la planification budgétaire 2026-2027. Les prochaines étapes pour 2027 comprendront la préparation des dossiers techniques, la mise en soumission des travaux et la demande d'investissement y relative.

Le Conseil communal vous recommande d'accepter cet investissement d'un montant de CHF 20'000.-.

François Petter, Conseiller communal

Réseau Santé Lac

Les projets d'investissement du Réseau Santé Lac soumis au vote des délégués sont les suivants :

- Home de Chiètres : Système de fermeture
- RSL : Crédit analyse du potentiel
- Home de Jentes : Chauffage
- Home de Jentes : Jardin d'hiver
- Home de Morat : Ascenseur
- Home de Morat : Blanchisserie
- RSL : Etude de faisabilité pour Sugiez, Chiètre et Morat
- Home de Morat : Crédit supplémentaire pour la construction / transformation
- Spitex : 2 Voitures

La part à charge de la Commune se monte à CHF 138'500.-.

Cédric Guillod, Conseiller communal

Association de Communes Cycle d'Orientation de la région de Morat (CORM)

Pour 2026, les investissements de l'Association de Communes Cycle d'Orientation de la région de Morat (CORM) seront nécessaires pour un montant total de CHF 645'000.-.

Cette somme est prévue pour financer 6 investissements :

- Remplacement de l'éclairage des couloirs et des locaux annexes (CHF 260'000.-)
- Remplacement du mobilier pour nouvelles formes d'enseignement (CHF 160'000.-)
- Remise en état du terrain multisports (CHF 88'000.-)
- Aménagement extérieur (CHF 76'000.-)
- Remplacement de l'autolaveuse (CHF 36'000.-)
- Remplacement du tapis d'entrée sud (CHF 25'000.-)

La part à charge de la Commune se monte à environ CHF 129'000.-.

Ces investissements ont été approuvés à l'Assemblée des délégués du CORM du 12 novembre 2025.

Diane Andorlini, Conseillère communale

ARA Région Morat

Suite à l'inspection du réseau de l'Association avec des passages caméra, l'ARA Région Morat a fait chiffrer les assainissements nécessaires pour remettre le réseau en état.

Ces coûts totaux s'élèvent à CHF 250'000.-, la part à charge de la Commune se monte à CHF 70'000.-.

Cet investissement a été soumis à l'Assemblée des délégués pour approbation.

Ralph Erhart, Conseiller communal

Règlement du personnel communal

La Loi sur le Personnel de l'État (LPers) du canton de Fribourg a fait l'objet d'une révision partielle en 2021. Sur cette base, le règlement du personnel de la Commune de Mont-Vully, initialement harmonisé en 2016 après la fusion des Communes de Haut-Vully et Bas-Vully, nécessitait également une actualisation, sa dernière version se fondant sur la révision cantonale du début des années 2000.

La révision de la LPers vise à garantir que l'État demeure un employeur attractif, compétitif et social, offrant des conditions de travail adaptées aux exigences contemporaines. Le Canton a par ailleurs établi un règlement-type à l'intention des institutions concernées, servant de référence pour la rédaction de leur propre règlement du personnel.

Pour notre Commune, l'approche retenue a été de maintenir la stabilité issue de l'ancien règlement, tout en apportant les compléments et précisions nécessaires à certains domaines. Cette révision permet ainsi de moderniser et d'ajuster le règlement afin de mieux répondre au contexte actuel du marché de l'emploi.

Conformément à la procédure, le projet de règlement du personnel et son règlement d'exécution (non soumis à votation) ont été mis à disposition de l'ensemble du personnel puis présentés lors d'une séance plénière, offrant ainsi la possibilité de formuler des observations. Par la suite, la Commission financière a pu procéder à l'analyse des impacts budgétaires potentiels liés à l'adoption du nouveau règlement.

Le document sera consultable auprès du bureau de l'administration au moins dix jours avant la prochaine Assemblée communale.

Axel Prélaz, Vice-Syndic

Zone d'activités —prolongation d'un droit distinct permanent (DDP)

La société coopérative de machines agricoles du Bas-Vully est actuellement au bénéfice d'un droit distinct permanent (art. 890 RF Mont-Vully, secteur Bas-Vully) sur la parcelle art. 551 RF Mont-Vully, secteur Bas-Vully sis à la Route du Pré-du-Pont 91a – 1786 Sugiez.



Le DDP actuel, d'une surface de 1'401 m², est échu depuis le 23 octobre 2024. Afin de pouvoir continuer ses activités, la Société coopérative de machines agricoles du Bas-Vully souhaiterait pouvoir bénéficier d'une prolongation dudit droit.

A cet effet, le Conseil communal propose de prolonger le droit distinct permanent, avec effet immédiat, aux conditions suivantes :

- Durée : 30 ans
- Prix m2 : CHF 5.-
- Surface : 1'401 m²

Diane Andorlini, Conseillère communale

Vacances de Noël— fermeture du bureau communal



Le bureau communal sera fermé du **22 décembre 2025** au **4 janvier 2026**.

Urgences techniques

Un service de piquet sera maintenu. Si vous avez des urgences techniques, veuillez prendre contact directement avec le service de voirie au **026 673 90 43**.

Bureau des constructions

Les demandes de permis de construire ne seront pas traitées du **22 décembre 2025** au **11 janvier 2026**.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

L'administration communale

TPF— changement d'horaire

A photograph of a bus stop with a red overlay. Two women are waiting on the bench. The text 'DÈS LE 14 DÉCEMBRE 2025' is at the top. Below it, 'CHANGEMENT HORAIRE' is written in large white letters. A red banner with white text says '#jyvaisenTPF'. At the bottom left is a QR code. To its right, the text 'CONSULTEZ VOS HORAIRES EN LIGNE: tpf.ch/nouveautes' is displayed. The TPF logo is in the bottom right corner.

DÈS LE **14 DÉCEMBRE** 2025

CHANGEMENT HORAIRE

#jyvaisenTPF

CONSULTEZ
VOS HORAIRES
EN LIGNE:
tpf.ch/nouveautes

tpf

Pour Vous - Pour Nous - Pour Tous—recherche livreurs/livreuses

Voilà plus de 50 ans que notre association œuvre pour le bien-être de nos aînés en organisant diverses activités tout au long de l'année www.pv-pn-pt.ch.

Un service de repas chauds livrés à domicile est également mis sur pied et s'adresse aux personnes âgées, malades ou convalescentes. Les repas, préparés par le home de Sugiez, sont apportés du lundi au vendredi dans toute la commune de Mont-Vully et au village de Mur VD par les bénévoles.

Afin de compléter et de renforcer l'équipe des livreurs et livreuses, nous recherchons des bénévoles pour ce service. Si vous avez un peu de temps et si vous aimez les contacts humains, pourquoi ne pas tenter l'expérience ?

Si vous êtes intéressé/es, ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec la responsable Mme Brigitte Hirschi Lizzola au 079 374 60 08 ou par email à l'adresse suivante : brighil1787@gmail.com. Vous pourrez prendre votre décision après une première expérience en accompagnant une livraison. D'avance nous vous en sommes reconnaissants !

Le Comité de Pour Nous, Pour Vous, Pour Tous

Pro Senectute— aide pour remplir les impôts

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).



Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un-e bénévole expérimenté-e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour la déclaration d'impôts 2025, ce service aura lieu **du 2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

Pro Senectute Fribourg - Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg - **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Enquête jeunesse—résultats

Durant le printemps, l'animation socioculturelle du Vully a réalisé une enquête auprès des jeunes de 16 à 22 ans de la commune de Mont-Vully.

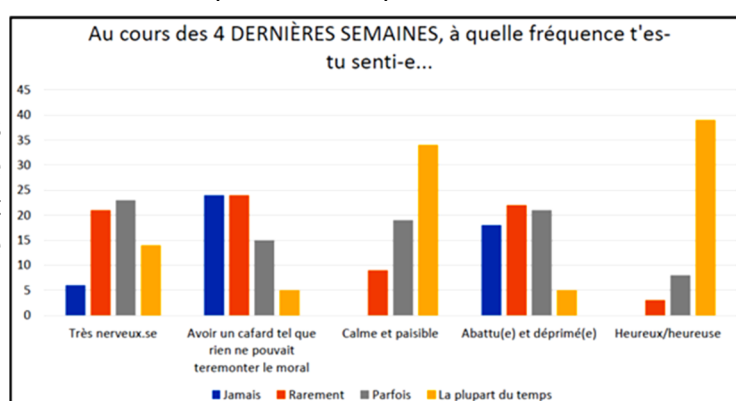
Ce projet a été réalisé en collaboration avec la Commission jeunesse ParCom (groupe de travail composé de Céline Walther, Marine Barbey, Mathilde Bardet, Mickaël Gentizon (jeunes de la commune), Diane Andorlini (Conseillère communale en charge de la jeunesse), Pierre-André Singer (Conseiller de paroisse en charge de la jeunesse), Charlotte Burnier et Antonin Ten Lederrey (animatrice et animateur socioculturel).

Les buts de cette enquête étaient de questionner l'offre jeunesse actuelle dans la commune et d'identifier les manques pour la tranche d'âge 16-25 ans.

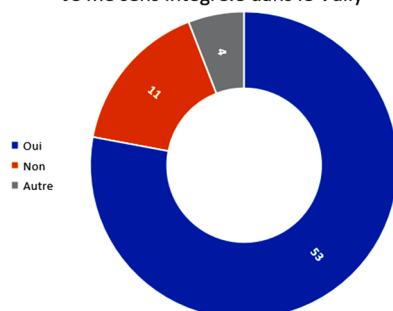
Sur 313 courriers envoyés, nous avons eu 68 réponses à notre sondage en ligne. Cela représente un taux de participation dépassant 20%. C'est un bon résultat pour une enquête volontaire.

Quelques résultats en bref :

De la lecture des résultats, nous relevons que, de manière générale, les jeunes de notre commune se portent plutôt bien et qu'ils et elles sont satisfait-e-s de l'offre actuelle.



Je me sens intégré.e dans le Vully



En regardant plus en détail, nous pouvons observer qu'environ 15% des jeunes sondés ne se sentent pas intégrés dans la commune. Quand on leur demande pour quelles raisons les jeunes ne participeraient pas à l'offre ? La plupart explique le fait d'avoir des groupes d'amis ou encore des loisirs plutôt hors de la commune ou encore qu'ils et elles manquent de temps.

Le sondage a également fait ressortir des idées de projets, aussi bien sportifs que culturels et souvent avec la volonté de faciliter l'intégration de ces jeunes adultes.

Démarche participative :

Au mois de mai, suite au sondage, nous avons organisé une matinée participative. Cette dernière a rassemblé une trentaine de jeunes tiré-e-s au sort. Les échanges ont été intéressants et constructifs. La matinée s'est conclue par la rédaction d'une dizaine de « fiches projets » rédigées et proposées par les participant-e-s.

Certains projets ont déjà vu le jour (mise à disposition d'une salle d'étude pour les étudiant-e-s, quelques projets sportifs, etc.) alors que d'autres sont encore à l'étude. L'équipe d'animation s'est engagée à prendre contact avec les différents auteurs et autrices des fiches projets pour voir ce qu'il est possible de développer.

Suite au retour des participant-e-s à cette première matinée participative, nous pensons d'ores et déjà réitérer l'expérience afin de continuer à intégrer les jeunes dans le développement de l'animation socioculturelle dans la commune.

Pour celles et ceux qui auraient des idées ou des projets à développer pour les jeunes du Vully, l'équipe d'animation se tient toujours à disposition. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour l'animation socioculturelle du Vully,

Charlotte et Ten

Animation socioculturelle du Vully

Route du Lac 30, 1787 Môtier

info@animation-vully.ch

Antonin Ten Lederrey

076 429 14 67

Charlotte Burnier

078 772 53 96



BIBLIOTHEQUE DE MONT-VULLY



Rte Principale 69, 1786 Nant
026 673 10 10
info@palet-roulant.ch

Heures d'ouverture

Lundi 17h00 - 19h30
Mardi 15h00 - 17h00
Jeudi 15h00 - 17h00

*Durant les vacances scolaires
uniquement le lundi
(hormis jours fériés)*

La bibliothèque propose des livres pour
les enfants, les adolescents et les adultes.

Plus de :

3900 romans
3800 BD et mangas
1800 documentaires
950 albums jeunesse

Avec des nouveautés
3 à 4 fois par année



Consultez notre
catalogue en ligne

***Nouveau partenariat
avec les plateformes***

**FR*e*
BOOKS**

de la Bibliothèque cantonale et
universitaire (BCU)

La culture en ligne

Offre gratuite d'e-books, de
livres audio, de films et de
musique en téléchargement et
en ligne

Pour bénéficier des offres
FR*e*BOOKS, retrouvez toutes
les informations à la
bibliothèque et sur
www.palet-roulant.ch



St-Nicolas de passage au Vully

Samedi 6 décembre

15h00 Marché FC-Vully à Sugiez

17h30 Cour d'école de Lugnorre

18h45 Cour d'école de Nant

Des boissons chaudes et gourmandises
seront proposées par les Scouts du Vully

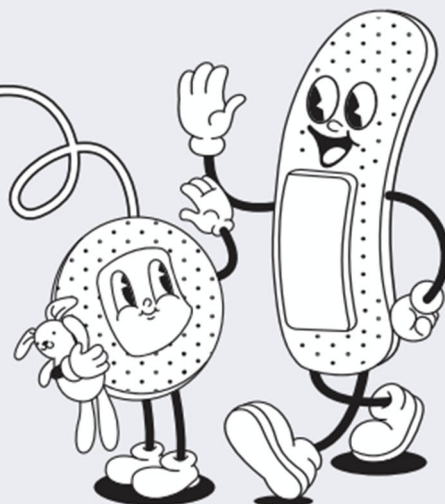


vully
TOURISME

Soutenez notre belle région et devenez
membre de Vully Tourisme



URGENCE MÉDICALE: QUE FAIRE ? LE BON COMPORTEMENT AU BON MOMENT



Adultes PAR EXEMPLE

- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge, maux de tête légers



Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge

Adultes PAR EXEMPLE

- Symptômes persistants
- Douleurs aiguës ou chroniques
- Coupures et blessures
- Fracture ou entorse
- Boutons ou rougeurs avec fièvre



Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

- Symptômes persistants
- Fièvre persistante
- État général diminué
- Vomissements ou diarrhée

Adultes PAR EXEMPLE

- Difficulté respiratoire
- Douleur à la poitrine
- Perte de connaissance, paralysie
- Importante perte de sang



Enfants de 0 - 16 ans PAR EXEMPLE

- Difficulté respiratoire
- Convulsion ou perte de connaissance
- Importante perte de sang
- Vomissements ou diarrhée avec déshydratation
- Fièvre (0 - 3 mois)
- Fracture



→ **ALLER À LA PHARMACIE**
→ **OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE**
0800 146 000

→ **ALLER À LA PHARMACIE**
→ **OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE**
0800 146 000



→ **APPELER VOTRE MÉDECIN TRAITANT·E**
→ **OU LA GARDE MÉDICALE 0800 170 171**
→ **OU SE RENDRE DANS UNE PERMANENCE**

→ **APPELER VOTRE PÉDIATRE**
→ **OU LA KIDSHOTLINE**
0900 268 001 CHF 2.99/min,
max CHF 29.90/appel



→ **ALLER AUX URGENCES**
→ **OU APPELER LE 144**

→ **ALLER AUX URGENCES PÉDIATRIQUES,**
SITES HFR FRIBOURG - HÔPITAL CANTONAL
OU HIB PAYERNE
→ **OU APPELER LE 144**



CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

**Vous travaillez
ENCORE**

**ils travaillent
DÉJÀ...**



- Simulez une **PRÉSENCE!**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE!**
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au **117!**

policefr.ch



Administration communale - heures d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 00—11 h 00	14 h 00—18 h 00
Mardi	fermé toute la journée	
Mercredi	7 h 00—11 h 00	14 h 00—16 h 00
Jeudi	8 h 00—11 h 00	14 h 00—17 h 00
Vendredi	8 h 00—11 h 00	14 h 00—16 h 00

Tél. 026.673.90.40/ info@mont-vully.ch / www.mont-vully.ch

Horaires de nos déchetteries communales

Jour	Horaire	Emplacement
Mardi	10h00-11h30	Sugiez
	16h30-18h00	Lugnorre
Jeudi	10h00-11h30	Lugnorre
	16h30-18h00	Sugiez
Samedi	08h30-11h00	Lugnorre
	13h30-16h00	Sugiez

Déchets encombrants

1 ^{er} samedi du mois	Sugiez
3 ^{ème} samedi du mois	Lugnorre



*Le Conseil communal ainsi que
l'administration vous souhaitent
de très belles fêtes de fin d'année*

